

Conjoncture : la France au ralenti

On ne compte plus les déclarations annonçant la reprise de la croissance ces dernières années et pour ainsi dire depuis le déclenchement de la crise financière en 2008. Cette fois encore, la sortie de crise est sur toutes les lèvres mais les faits sont têtus et les premiers éléments de bilan économique de l'année 2014 sont sans appel. Avec 0,3 ou 0,4% de croissance, soit un niveau comparable à 2012 et 2013, la France semble figée dans la glaise et incapable de s'extirper de cette zone de quasi-stagnation.

Plusieurs paramètres laissent entrevoir une amélioration des conditions macroéconomiques, en particulier la baisse du prix du pétrole et la dépréciation de l'euro. Mais ils ne suffiront pas à inverser la tendance et le péché originel est connu. Le choix déraisonnable et destructeur de privilégier coûte que coûte la lutte contre les déficits en instaurant des mesures d'austérité budgétaire.

Cette stratégie, commune au plan européen, a largement fait la démonstration de son inefficacité sur les comptes publics mais elle a surtout contribué à miner l'activité en étouffant la demande et par conséquent toute velléité de reprise, tout en produisant des millions de chômeurs supplémentaires à travers l'Europe et en France en particulier.

Autre signe inquiétant, la baisse larvée des prix qui s'installe progressivement depuis maintenant plus de deux ans. Loin de favoriser le pouvoir d'achat qui souffre toujours autant de la faiblesse salariale,

cette dynamique porte en germe des enchaînements dits déflationnistes qui risquent d'anesthésier toute la machine économique et pousse au dumping social et salarial.

Ces derniers jours, la Banque centrale européenne (BCE) annonçait enfin des mesures de nature à contrer cette mécanique à travers le rachat massif de dettes publiques, une option soutenue par FORCE OUVRIERE depuis des années. Cependant, une telle politique devra s'accompagner d'autres revirements de la doxa européenne en matière de dépense publique et ce avec des plans d'investissement autrement plus massifs que l'insuffisant plan Juncker récemment présenté.

En réponse au manque de croissance persistant de la zone euro, la Commission répète en permanence la nécessité de pratiquer des réformes structurelles et de gagner en compétitivité en comprimant les coûts salariaux, directs (les salaires) et indirects (la protection sociale). De fait, ces injonctions sont parfaitement intériorisées et appliquées par notre gouvernement.

Au niveau national, on ne sent en effet toujours pas la moindre volonté gouvernementale d'infléchir la politique économique dans le sens d'une relance de la demande, que ce soit par un relâchement de la contrainte budgétaire ou par une dynamisation de la politique salariale (poursuite du gel des traitements et absence de coup de pouce au Smic). Bien au contraire, à côté de la réaffirmation du pacte de responsabilité comme axe

prioritaire d'une politique centrée sur l'offre, le projet de loi « pour la croissance et l'activité » qui commence son parcours au Parlement ces jours-ci (première lecture à l'assemblée nationale à compter du 26 janvier) illustre la logique libérale qui mise tout sur les effets d'une libéralisation accrue pour doper l'activité économique. Ces préconisations, fortement inspirées par les travaux de la Commission Attali sous

la précédente mandature – et dont l'actuel ministre de l'économie était alors l'un des rapporteurs – n'offrent aucune avancée économique notable mais proposent bel et bien des reculs sociaux en guise de pistes de sortie de crise. Inacceptables pour FORCE OUVRIERE qui portera ses revendications lors du 23^{ème} congrès confédéral dans quelques jours.

Note de conjoncture – Janvier 2015

Contexte international : les Etats-Unis, locomotive sans wagons de l'économie mondiale

En dépit de l'impact de la baisse significative des prix du pétrole (-55% depuis septembre), le FMI vient de réviser à la baisse ses prévisions de croissance mondiale pour les années 2015 et 2016, respectivement à 3,5% et 3,7%, soit un repli de 0,3 point dans les deux cas depuis ses projections d'octobre. La première moitié de l'année 2014 s'est avérée moins favorable que les perspectives le laissaient entendre, d'où une reprise internationale de faible intensité et toujours chaotique d'autant que les foyers de tension géopolitique se sont multipliés.

Les Etats-Unis continuent de se singulariser avec 3,6% de croissance attendue cette année, soit un bond de 0,5 point depuis les dernières prévisions qui les positionne clairement en tête des zones dynamiques. Autre pôle d'activité incontournable, la Chine poursuit son ralentissement, certes relatif avec 6,8% escomptés en 2015 et 6,3% l'année suivante mais ces taux n'en demeurent pas moins les plus faibles

depuis 1990 sous l'effet de la réduction des programmes d'investissement public planifiée pour éviter la surchauffe. De son côté, le Brésil a nettement perdu de sa superbe et flirte même avec la zone rouge avec seulement 0,3% anticipé cette année après un modeste 0,1% enregistré en 2014. A la fois pénalisée par la chute des cours du pétrole et les sanctions économiques liées à la crise ukrainienne, la Russie plonge sans ambiguïté dans la récession avec un recul prévu de 3% de son PIB. Au total, le clan des BRIC n'affiche plus une santé aussi éclatante qu'auparavant et la perspective d'une économie mondiale tirée par les émergents n'apparaît désormais plus crédible à moyen terme.

Hormis les Etats-Unis, et dans une moindre mesure le Royaume Uni, les pays développés restent comme englués dans une torpeur prolongée. Le Japon semble ainsi durablement retombé sous la barre symbolique des 1% tandis que la zone euro devrait peiner pour franchir ce niveau au cours des prochains exercices. Si l'Allemagne présente des prévisions légèrement mieux orientées, elles ne sont pas non plus mirifiques avec une tendance collée à la ligne des 1,5% de croissance d'ici 2016.

Croissance du PIB en % (source FMI)

	2012	2013	2014*	2015*	2016*
France	0,3	0,3	0,4	0,9	1,3
Allemagne	0,9	0,2	1,5	1,3	1,5
Royaume-Uni	0,3	1,7	2,6	2,7	2,4
Italie	- 2,4	- 1,9	- 0,4	0,4	0,8
Espagne	- 1,6	- 1,2	1,4	2,0	1,8
Zone euro	- 0,7	- 0,5	0,8	1,2	1,4
Etats-Unis	2,3	2,2	2,4	3,6	3,3
Japon	1,5	1,6	0,1	0,6	0,8
Brésil	1,0	2,5	0,1	0,3	1,5
Chine	7,7	7,8	7,4	6,8	6,3
Inde	4,7	5,0	5,8	6,3	6,5
Monde	3,4	3,3	3,3	3,5	3,7

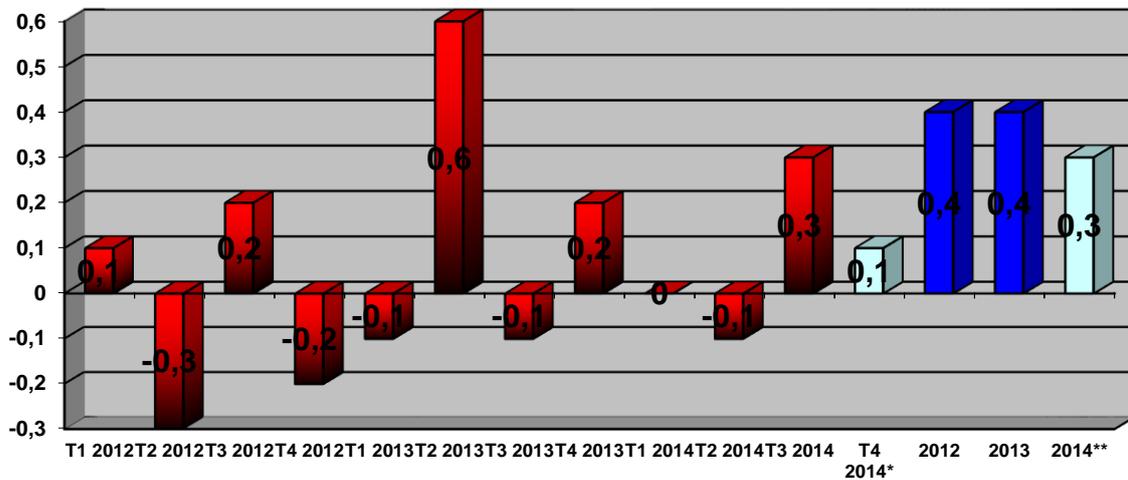
* prévisions de janvier 2015

Anticipant d'ores et déjà des résultats moins favorables qu'espérés, la BCE n'escompte plus qu'une croissance de 1% en 2015 pour la zone euro (contre 1,6% en septembre). Pourtant plusieurs éléments de contexte sont de nature à créer un environnement macroéconomique plutôt accommodant : le prix de pétrole en repli ; une politique monétaire toujours expansive de nature à faciliter les financements compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt ; un euro en baisse par rapport à la devise américaine.

Au niveau international, la situation de l'emploi se dégrade continuellement. Selon le dernier rapport de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le nombre de personnes privées d'emploi devrait passer de 201 millions actuellement à 212 millions en 2019 en raison de la persistance d'une croissance ralentie. L'organisation pointe également l'accroissement et l'amplification des inégalités comme facteurs de potentiels troubles sociaux de par le monde. Derrière les inégalités de revenus, la concentration des patrimoines c'est-à-dire des richesses ne fait logiquement que s'accroître.

Economie française : toujours pas de reprise en vue

Evolution du taux de croissance trimestriel (Insee)



* Prévision ; ** acquis de croissance

Fin 2014, l'INSEE a publié ses comptes trimestriels qui font état d'une progression du PIB de 0,3% au 3^e trimestre après un premier semestre en négatif. Dans son enquête de conjoncture, la Banque de France confirme un ralentissement de l'activité dans le secteur industriel sur le dernier trimestre, non compensée par une légère amélioration dans les services et une stagnation dans le BTP. Il en ressort une faible anticipation de 0,1% qui se traduirait donc par une hausse du PIB de l'ordre de 0,3 à 0,4% pour l'année 2014 similaire aux dernières prévisions gouvernementales.

Il faut se rappeler que début 2011, l'économie française figurait parmi les rares qui pouvaient se targuer d'avoir retrouvé un niveau de richesse équivalent à celui observable avant le déclenchement de la crise grâce à une croissance de l'activité supérieure à 2%. Comme on le sait, cet élan s'est malheureusement interrompu et depuis la croissance surnage péniblement au-dessus de la ligne de flottaison sous l'impact d'une série de facteurs défavorables : la rigueur

budgétaire a rapidement produit des effets récessifs, renforcés par le coût du pétrole et démultipliés par les effets d'entraînement de la déflation salariale commune chez nos voisins européens ; plus récemment l'appréciation de la monnaie européenne a constitué un frein supplémentaire entre 2013 et mi 2014.

Avec ces piètres résultats, le retournement de l'emploi est inenvisageable sans même parler de la résorption du chômage. Dans sa dernière prévision, l'Unedic prévoit ainsi 104.000 demandeurs d'emploi sans activité supplémentaires cette année, après une progression de 182.000 en 2014 alors que le chômage a déjà atteint un nouveau pic fin novembre avec 3,49 millions de chômeurs en métropole.

De même, les déficits tendent à se creuser mécaniquement malgré les sévères coupes budgétaires à l'œuvre, à tel point qu'une remontée du déficit public n'est pas à exclure comme le pronostique l'OFCE (4,5% en 2014 après 4,1% en 2013).

L'investissement en sévère dépression

Le gouvernement considère que les conditions de la reprise sont réunies avec la combinaison de facteurs extérieurs (dépréciation de l'euro et cours du brut) et de facteurs internes avec la concrétisation progressive de ses choix politiques (CICE et Pacte de responsabilité) censés insuffler la confiance nécessaire aux entreprises pour produire davantage et embaucher.

Ce diagnostic optimiste n'est pas confirmé par les enquêtes de conjoncture, en particulier dans les PME qui n'anticipent très majoritairement aucune amélioration de leurs carnets de commande. Face au déficit chronique de demande, l'attentisme demeure la règle et génère un sous-investissement persistant qui pénalise l'adaptation de l'outil de production face à la concurrence étrangère. Au total, l'investissement s'est réduit de 1,7% en France (-0,8% en 2013).

Sur l'année 2014, les dépenses d'investissement des entreprises ont reculé consécutivement lors des trois premiers trimestres (-0,6% ; -0,5% ; -0,1%) et seraient au mieux stables en fin d'année, soit un recul annuel de 0,2% après celui de 0,6% en 2013. D'après l'INSEE elles n'augmenteraient que très modérément au premier semestre, de manière cohérente avec l'insuffisance de la demande et compte tenu de la sous-utilisation des capacités de production. Au sein de la composante de l'investissement, l'investissement

logement des ménages poursuit sa dégringolade (-6,3% en 2014 et plus de 8 trimestres successifs en négatif) et les dépenses d'investissement des administrations publiques, également en recul (-0,6%), semblent bien parties pour plonger en 2015.

Compte tenu de la mollesse prolongée des dépenses de consommation des ménages qui épousent globalement la tendance de la croissance (0,3% en 2014 comme en 2013), en phase avec la modération sans fin du pouvoir d'achat, il ne faut pas attendre des merveilles des ressorts internes de l'activité. Et étant donné la situation de nos partenaires européens, la relance via le commerce extérieur et la demande adressée à l'économie française n'apparaît pas plus réaliste.

Inflation : le mur de la déflation se rapproche...

Ces deux dernières années, le mouvement de ralentissement des prix ne fait que se confirmer de mois en mois dans la zone euro et sur ce plan l'économie française présente un profil de faible inflation qui nourrit les inquiétudes. Selon l'INSEE, « *le risque d'inflation négative est réel mais il ne préjuge pas d'une entrée en déflation* ». Cette prudence n'est pas partagée par tous et l'OFCE voit toujours poindre un scénario probable de déflation généralisée dans l'hypothèse où la politique économique menée à l'échelle européenne n'était pas réorientée dans le sens d'un soutien dynamique de la demande globale et d'un relâchement des politiques budgétaires.

Indice des prix à la consommation (source INSEE)

	2013		2014	
	En %	Glissement annuel (en %)	En %	GA
Janvier	-0,5	1,2	-0,6	0,7
Février	0,3	1,0	0,6	0,9
Mars	0,8	1,0	0,4	0,6
Avril	-0,1	0,7	0,0	0,7
Mai	0,1	0,8	0,0	0,7
Juin	0,2	0,9	0,0	0,5
Juillet	-0,3	1,1	-0,3	0,5
Aout	0,5	0,9	0,4	0,4
Septembre	-0,2	0,9	-0,4	0,3
Octobre	-0,1	0,6	0,0	0,5
Novembre	0,0	0,7	-0,2	0,3
Décembre	0,3	0,7	0,1	0,1

Moyennes annuelles

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1,6	1,5	2,8	0,1	1,5	2,1	2,0	0,9	0,5

Précision méthodologique : Moyennes annuelles et glissements annuels sont des concepts différents. Le premier s'appuie sur l'ensemble des prix d'une année et peut être comparé d'une année sur l'autre ; le second s'appuie sur les prix observés un seul mois d'une année donnée, rapportés à ceux du même mois de l'année précédente.

Europe : des espoirs d'inflexion du côté de la BCE ?

Une fois n'est pas coutume, l'action de la BCE est à saluer. Elle témoigne, semble-t-il, d'une prise de conscience des dangers potentiels et du caractère insuffisant de la politique monétaire, aussi ouverte soit-elle, face à l'enlisement de la zone euro. Dès août dernier, certaines déclarations du gouverneur de la BCE marquaient un changement de tonalité, Mario Draghi invitant ainsi les Etats européens et la Commission à faire « *jouer un plus grand rôle* » à la politique budgétaire et donc aux dépenses publiques dans la situation actuelle afin de relancer l'activité

économique (discours du 22 août dans une université américaine).

Mieux vaut tard que jamais. La stratégie dite de l'« assouplissement quantitatif » (*quantitative easing*) a déjà été mise en œuvre par la Banque d'Angleterre, la Banque du Japon et la Réserve fédérale américaine mais jusqu'à présent la BCE s'y refusait. Mais devant les limites affichées par le seul maintien des taux directeurs à un niveau extrêmement bas (0,05%), confirmé le 22 janvier, la gardienne du temple Euro a finalement annoncé un programme mensuel de rachat de dette publique de 60 milliards d'euros pendant dix-huit mois, soit jusqu'en septembre 2016 et pour un montant global de plus de 1 000 milliards d'euros.

Ce rachat portera non seulement sur les dettes publiques mais aussi sur les dettes privées des entreprises. Il s'agit clairement de lutter contre les pressions déflationnistes alors que les prix en zone euro ont baissé de 0,2 % en décembre, signal qui a manifestement décidé l'institut de Francfort à revoir sa doctrine même s'il faudra attendre les modalités pratiques d'application du plan et les critères associés pour émettre un jugement définitif.

Du côté des autres instances européennes, certains signes semblent plutôt encourageants et faire écho aux attentes d'une politique plus volontariste. Bien que de manière encore très limitée et du bout des lèvres, la Commission paraît en effet

disposée à mettre légèrement la pédale douce en 2015 sur ses exigences budgétaires et à exercer une moindre pression sur les Etats en la matière. Par ailleurs, la présentation du plan Juncker valide enfin la thèse de la nécessité d'un programme d'investissements publics. Mais si l'intention est affichée, il ne s'agit malheureusement que d'une coquille quasi vide dans sa première version (essentiellement des crédits existants redéployés et des effets de levier hypothétiques) sans commune mesure avec les besoins réels en matière d'infrastructures. Là encore, il est trop tôt pour juger de la réalité de ces intentions mais le pire n'est jamais sûr...

Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2015

- ✓ Le **SMIC** horaire passe à 9,61 euros bruts (+0,8%), soit 1.457,52 euros bruts mensuels.
- ✓ **Prestations familiales** : les plafonds d'attribution des prestations (allocation rentrée, accueil du jeune enfant...) revalorisés de 0,7%.
- ✓ Le **Revenu de Solidarité Active (RSA)** "socle" augmente de 0,9%: 513,88 euros par mois pour une personne seule, 770,82 euros pour une personne seule avec un enfant et 1.079,14 euros pour un couple avec deux enfants.
- ✓ **Redevance audiovisuelle** : +3 euros, à 136 euros en métropole. En Outre-mer, elle passe à 86 euros, en hausse d'un euro.
- ✓ **Impôt sur le revenu** : suppression de la première tranche, ce qui devrait concerner 6,1 millions de foyers.
- ✓ **Gazole** : hausse de 4 centimes.
- ✓ **Timbre** : hausse historique des timbres de +7% en moyenne
- ✓ **Transports en Ile-de-France** : +2,9% en moyenne. 1,80 euros le ticket à l'unité, 70 euros le forfait de la zone 1-2 -- tarif applicable à toute la région au 1er septembre 2015, avec l'arrivée du pass Navigo à tarif unique.
- ✓ **Rail** : les tarifs de la SNCF ont augmenté dès le 31 décembre, jusqu'à 2,6%, selon le type de train et de billet.
- ✓ **Retraites complémentaires** : augmentation des taux contractuels obligatoires de cotisation Arrco et Agirc de 0,1 point.
- ✓ **CSG** : 460.000 retraités assujettis à la contribution sociale généralisée (CSG) passent du taux réduit (3,8%) au taux normal (6,6%). Dans le même temps, 700.000 personnes

- doivent bénéficier d'une baisse de leur taux de CSG.
- ✓ **Immobilier** : TVA abaissée à 5,5% pour les ménages modestes primo-accédants, achetant un appartement neuf dans les nouveaux quartiers.
 - ✓ **Donations** : les donations de logements neufs aux enfants et petits-enfants, avant fin 2016, bénéficient d'un abattement de 100.000 euros, comme les donations de terrains jusqu'à fin 2015, sous condition de construction ultérieure.
 - ✓ **Fonctionnaires** : les agents de catégorie C (46% d'entre eux) gagnent cinq points d'indice. Cette mesure, annoncée dès 2013 en même temps que le gel du point d'indice, fait suite à un premier coup de pouce en 2014 visant à maintenir ces agents au-dessus du Smic. Cela représente 277,81 euros bruts annuels pour 2015.
 - ✓ **Banques** : les services de base (CB, virements, prélèvements...) subissent des hausses légères, souvent proches de l'inflation. Mais les frais annexes (locations de coffre, frais de dossier de prêt, opérations à l'étranger...) progressent davantage.
 - ✓ **Compte pénibilité** : entrée en vigueur partielle. Ce compte permet aux salariés ayant exercé des métiers pénibles de pouvoir se former, travailler à temps partiel ou partir plus tôt à la retraite.
 - ✓ **Formation** : mise en place du compte personnel de formation qui accompagnera chaque salarié durant toute sa vie professionnelle, y compris pendant d'éventuelles périodes de chômage.
 - ✓ **Pacte de responsabilité** : première étape de la mise en œuvre du dispositif, dont le "zéro charge" au niveau du Smic (l'employeur ne paie plus aucune cotisation de sécurité sociale), une baisse des cotisations pour les travailleurs indépendants et la suppression pour 200.000 entreprises de la C3S, une taxe calculée sur le chiffre d'affaires appelée à disparaître d'ici 2017.